

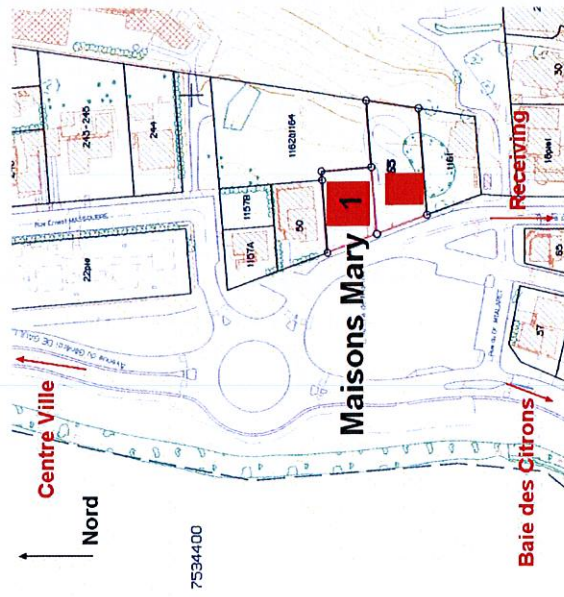
5 MAISONS MARY, BAIE DE L'ORPHELINAT, NOUMEA

5-1 ORIGINE ET MOTIF DE LA DEMANDE

Le dossier de protection était à l'ordre du jour de la commission des sites et monuments historiques du 2 septembre 2004. Il avait été énoncé en commission, de différer l'instruction de la demande de protection. Il avait été souligné l'intérêt de conduire un travail pédagogique sur les mesures de protection et la notion de patrimoine.

5-2 IDENTIFICATION

Plan de repérage



Baie de l'Orphelinat.

Propriétaire

« La Casa » SAS.

Photographies



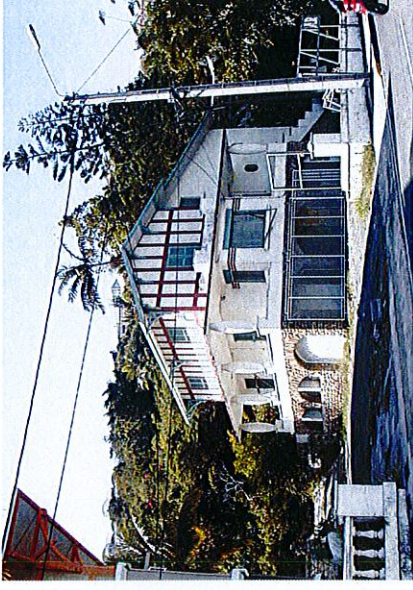
Les maisons dans leur environnement, 2004.
Maison 1.



1998.



2004, après rénovation.
Maison 2.



2004.

5-3 HISTORIQUE

Repères historiques

En 1936, Jules Mary acquiert plusieurs lots du domaine de la colonie. Ces lots sont redéfinis afin de lui permettre l'édification de constructions.

La troisième propriété « La Potinière et villa » ainsi nommée, sise 5 et 7, route du vélodrome, est celle qui nous intéresse.

Les dates de construction de ces deux bâtisses n'ont pas pu être déterminées avec précision (1945-1950 ?). Cependant, sur les photographies prises lors des festivités marquant le centenaire de la présence française en Nouvelle-Calédonie, en 1953, celle sise au 5, route du vélodrome marque le paysage de façon imposante.

La villa, 5, route du vélodrome, de 225m² d'emprise, était destinée à devenir un restaurant en rez-de-jardin dénommée « La

Potinière ». Les deux étages comprenaient quatre appartements avec salles de bains.

La villa, 7, route du vélodrome, aurait été, selon les témoignages, l'habitation familiale de Jules Mary (125 m² d'emprise).

De juin 1964 à décembre 2002, ses enfants Maurice, Julienne et Jacqueline et/ou leurs héritiers sont propriétaires des deux villas. Le 18 décembre 2002, ces derniers, apporteurs des deux propriétés, deviennent actionnaires de la société « La Casa » SAS.

Biographie de Jules Mary, 1884-1980

Né le 15 septembre 1884 à Méron (Maine-et-Loire), il est l'aîné de 3 enfants.

On sait qu'il commence sa vie professionnelle comme plâtrier. Encore jeune, il s'associe avec un compagnon et ensemble, rachètent une entreprise de construction.

En 1926, âgé de 42 ans, il arrive en Nouvelle-Calédonie et avec son épouse et leurs 6 premiers enfants : 5 garçons et 1 fille. La 7^{ème} enfant naît à Nouméa.

En 1929, Madame Mary rentre en France pour raisons de santé. Leur 8^{ème} enfant y verra le jour. Jules Mary qui, dès son arrivée, a recréé une entreprise de travaux publics, demeure en Nouvelle-Calédonie avec son fils aîné. A la mort accidentelle de celui-ci, toute la famille se retrouve sur le territoire, mais Madame Mary décède peu après.

Les bureaux et les ateliers de l'entreprise Jules Mary, ainsi que les logements des employés sont installés rue de Tracktir, à l'emplacement de l'actuel centre de secours Lucien Parent (caserne des pompiers).

Entre l'église du Vœu, qu'il a édifiée, et le rond-point de l'Orphelinat (anciennement « Ancre de Marine »), Jules Mary a construit, sur le versant du Mont Vénus, pour lui et ses enfants entre autres, 9 villas toutes de style néo-basque. Parmi toutes ses réalisations, on peut signaler à la Vallée du Tir 4 villas dans le « Carré des Volontaires » et l'hôtel Hibiscus plus connu sous le nom d'immeuble Mary. Il était également propriétaire du cercle civil sis rue de Sébastopol, de l'ancienne propriété Belai-Martin au Mont-Dore, et de l'ancienne propriété Duchosal à Plum.

Il a vécu ses dernières années à Plum.

Jules Mary s'est éteint le 27 juillet 1980 dans sa 96^{ème} année.

Intérêt

Fort.

Jules Mary fait partie des tout premiers constructeurs qui utiliseront la nouvelle technique du béton armé. Durant la Seconde guerre mondiale, il est le seul « petit mineur » à poursuivre l'exploitation de minerai de nickel. Tout le territoire de la Nouvelle-Calédonie est ponctué d'ouvrages et de grandes réalisations signées Jules Mary : de nombreux ponts (les parties en béton), l'immeuble Jacques Léakawé surnommé « l'aquarium », les premiers bâtiments en béton de l'école Saint-Joseph-de-Cluny (Centre ville), etc... Il emploiera une nombreuse main d'œuvre d'origine asiatique, environ 150 personnes. Il laisse dans l'histoire des bâtisseurs de la Nouvelle-Calédonie une empreinte indéniable.

5-4 ARCHITECTURE

Descriptif

Maisons de style néo-basque. Ce style, comme le style néo-normand, le néo-breton et le néo-provençal, s'inscrit dans le courant régionaliste des premières décennies du 20^{ème} siècle, en réaction contre le modern style des années 1900 et le style international des années 1920.

Les principales caractéristiques architecturales de ce style sont :

- le rez-de-chaussée en pierre,
- les niveaux supérieurs soulignés d'éléments moulurés saillants,
- le dernier niveau à faux colombage,
- la couverture à deux pans dissymétriques,
- les façades aux couleurs du drapeau basque : vert, rouge et blanc.

Techniques et matériaux de construction

Maçonnerie de pierre.

Béton armé.

Couverture en tôle ondulée, prévue en tuile mécanique à l'origine.

Etat sanitaire

Bon.

5-5 TYPOLOGIE ET NOMBRE DE BATIMENTS DEJA PROTEGES

Typologie : architecture domestique, édifice domestique.

Nombre de bâtiments déjà protégés : 11, aucun de style néo-basque.

5-6 NIVEAU DE PROTECTION

Avis du propriétaire

Monsieur Gabriel SENBEL, propriétaire des bâtiments, a fait des travaux de rénovation en 2004/2005. Son souhait est, que la protection qui sera retenue n'entraîne pas de modifications importantes par rapport aux coûts déjà engagés.

5-7 SOURCES DOCUMENTAIRES

Témoignage de Madame C.M Mary, veuve de Monsieur Jules Mary.

CHEVALIER, Luc, *Nouméa-rétro, la petite histoire calédonienne, tome 1*, Nouméa, Editions du Cagou, 1987.

Le Mémorial de Nouméa. 1859-1899. A travers 140 d'histoire du conseil municipal, Nouméa, Editions Planète Mémo, 1999.